



RENTÉE SCOLAIRE 2024 / 2025



Ouverture des **INSCRIPTIONS*** en ligne
sur l'espace citoyen du **19 février au 7 avril 2024**

INSCRIPTIONS* ACCUEIL PÉRISCOLAIRE OASIS

(formules **annuelle** ou **occasionnelle** pour le soir et le mercredi)

*dans la limite des places disponibles

FORMULE ANNUELLE - 4 JOURS/4

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE OASIS SOIR

les lundi, mardi, jeudi
et le vendredi
(après l'école jusqu'à 18h30)

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE OASIS MERCREDI

en 1/2 journée
ou journée entière
avec ou sans Repas

- ➔ Pour un **besoin permanent des familles** :
 - Tous les jours de la semaine ou tous les mercredis de l'année, hors période de vacances scolaires pour l'accueil périscolaire
 - Pour les enfants de 3 à 12 ans
- ➔ **Inscription fixe sans possibilités de modification autonome** sur l'espace citoyen.
- ➔ Les familles disposeront de 10 unités d'annulation sur l'année pour des besoins spécifiques (hors événement scolaires, classe verte, stages...) sous réserve d'annuler 48h avant l'absence de l'enfant.
- ➔ Inscription accessible en ligne du **19 février au 7 avril** uniquement.

RÉPONSES AUX FAMILLES

- ➔ La réponse aux familles sera transmise par mail à partir du **19 avril 2024**.
- ➔ **En cas de réponse négative**, les familles pourront s'inscrire à la formule occasionnelle (voir ci-dessous).

FORMULE OCCASIONNELLE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE OASIS SOIR

les lundi, mardi, jeudi
et le vendredi
(après l'école jusqu'à 18h30)

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE OASIS MERCREDI

en 1/2 journée
ou journée entière
avec ou sans Repas

- ➔ Pour un **besoin variable des familles** pour les enfants de 3 à 12 ans **selon les places disponibles**.
- ➔ Instruction et vérification des pièces du dossier par les services de la mairie.
- ➔ **NOUVEAUTÉ** : Le suivi des inscriptions sera possible selon les modalités suivantes :
 - Desinscription possible jusqu'au dimanche minuit (soit 8 jours avant la semaine de l'activité)
 - Inscription possible jusqu'au mardi minuit de la semaine qui précède le jour de l'activité.
- ➔ La réservation s'effectue par période selon le calendrier ci-contre et les besoins des familles, dans la limite des places disponibles.

CALENDRIER DE RÉSERVATION

DATE OUVERTURE DES INSCRIPTIONS	PÉRIODE
22 AVRIL À 14H	du 2 septembre au 22 décembre
2 DÉCEMBRE À 14H	du 6 janvier au 6 avril 2025
3 MARS 2025 À 14H	du 22 avril au 4 juillet 2025

RÉPONSES AUX FAMILLES

- ➔ Les services valideront l'**inscription administrative** après vérification de la présence des documents obligatoires.
- ➔ Les parents pourront ensuite accéder au calendrier des réservations depuis la dalle « **Modifier les réservations** » et sélectionner les dates auxquelles ils souhaitent inscrire leurs enfants. Les réservations s'effectuent par période selon le calendrier de réservation et dans la limite des places disponibles.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Documents à scanner (**max 500 Ko/doc**) au préalable et à stocker dans la dalle « pièces justificatives » de l'ECP afin de les récupérer facilement à chaque demande.

> Pour l'accueil périscolaire

- **Dossier d'inscription rentrée 2024-25** à télécharger dans le formulaire sur l'espace citoyen ou sur www.ville-ostwald.fr
- Une photo de l'enfant, au format identité
- Une copie de votre livret de famille (uniquement pour une première inscription)
- Attestation de paiement de la CAF ou de la MSA du mois précédent l'inscription, sur laquelle apparaît le quotient familial
- Attestation de situation des responsables légaux (attestation employeur, Pôle Emploi, formation...)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois, des deux parents si séparation
- Une copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile pour l'année scolaire 2024/2025, dès réception
- En cas de séparation: autorité parentale à justifier
- Une attestation vaccinale de moins de 3 mois
- **Le PAI (le cas échéant)**
- Notification MDPH pour les enfants concernés
- Contrat d'engagement transition bicyclette.

! Toute inscription vaut acceptation du règlement en ligne.

POUR LES NOUVELLES FAMILLES

En cas d'emménagement sur Ostwald après la période d'inscription, merci de contacter directement **le référent territorial (voir ci-contre)** pour étudier les faisabilités d'inscription en cours d'année.



VOS INTERLOCUTEURS

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

> **Service Scolaire :**

Contact :

03.68.00.28.44 ou par mail scolaire@ostwald.fr

> **Restauration scolaire :**

Contact : restauration@ostwald.fr

> **Services péri-éducatifs (RESTAURATION et PÉRISCOLAIRE) :**

Pour chaque établissement scolaire, un référent territorial est identifié :

GRUPE SCOLAIRE SOURCES D'O

Oasis « la Palmeraie »

☎ 03.88.66.69.87

✉ oasis-palmeraie@ostwald.fr

GRUPE SCOLAIRE DU BOHRIE

Oasis « le Bohrie »

☎ 03.88.30.23.00

✉ oasis-bohrie@ostwald.fr

GRUPE SCOLAIRE DU SCHLOESSEL

Oasis « l'Archipel »

☎ 03.88.39.49.97

✉ oasis-archipel@ostwald.fr

ÉCOLE MATERNELLE JEAN RACINE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN RACINE

Oasis « le Bohrie »

☎ 03.88.30.23.00

✉ oasis-bohrie@ostwald.fr

! Si vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation de l'Espace Citoyen, les services vous proposent des permanences sur RDV (voir les interlocuteurs ci-dessus).

